

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 524 décision n° 524 du 4 mai 1960

n° 524

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
4 mai 1960

Numéro JO  
n° 5 du 31/05/1960

Date du numéro  
31 mai 1960

### TEXTE INTÉGRAL

Sont suspendues, durant le troisième trimestre scolaire (avrimai-juin) 1960, pour insuffisance de notes, les allocations scolaires suivantes : Ahmed Osman Hanfi — Ahmed/Youssouf Abdillahi — Hamoud Moumin Farid — Abdi Aden Ali. Une suspension de huit jours d'allocation scolaire est infligée à Mahamoud Iman Chil, pour mauvaise conduite et indiscipline. Est rétablie l'allocation scolaire au titre du troisième trimestre scolaire (avril-mai-juin) 1960 au bénéfice de Saïd Chire, élève de 4° du Cours Complémentaire Public de Diibouti, l'intéressé ayant obtenu sa moyenne au cours du second trimestre scolaire.